

M. Yves Vandewalle. Le Gouvernement semble avoir décidé l'acquisition de Predator. Quelle urgence a motivé cette décision ? Que devient le parc des Harfang ? Y a-t-il des contreparties américaines ? Pour justifier un achat américain, le ministre évoque souvent le cas des AWACS et des HAWKEYE ; mais il s'agissait d'un marché de niche, c'est-à-dire d'un outil spécifique acheté sur étagère pour des questions de coût. Il en va tout autrement pour les drones qui représentent un marché d'avenir extrêmement porteur. Dans ce dossier, il y a certes une dimension militaire, mais il y a aussi une dimension industrielle qui ne peut être ignorée. Qu'est-il envisagé à moyen terme, sachant que l'acquisition de Predator risque d'enfermer nos entreprises dans un tunnel pour le long terme ?

M. Laurent Collet-Billon. Il y a deux volets à votre question : celle de notre capacité à long terme et la manière de l'atteindre. L'option principale qui s'offre à nous est une coopération européenne. Mais elle ne permet pas de disposer d'un système avant 2018 ou 2020. Il nous faut donc étudier d'autres solutions pour assurer le maintien d'une capacité jusqu'à cet horizon.

Deux possibilités s'offrent principalement à nous : acheter des Predator ou prolonger le système Harfang. Nous étudions ce dossier sans parti pris. Je rappelle que la LPM prévoit une amélioration des capacités opérationnelles en matière de drones MALE à partir de l'horizon 2015, avec un achat sur étagère. L'analyse est en cours, elle sera soumise au ministre avant la fin du mois d'octobre et vous en serez tenus informés.

Le sujet est très difficile, et il est certain que la France et l'Europe ont, en ce domaine, tardé à prendre la mesure de l'intérêt des drones. Aux États-Unis, l'utilisation de ces appareils s'est généralisée pour s'étendre aux missions de sécurité civile comme la surveillance des feux de forêts et celle des frontières mais aussi pour la sécurité intérieure et la surveillance des grands événements politiques.